

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 NOVEMBRE 2016**

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 20
- de votants 25

L'an deux mil seize

Le dix huit novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

**OBJET
TARIF DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE
DES SPORTS POUR
ORGANISATION DE
CONCOURS OU EXAMENS**

Etaient présents : COLLET Ch. MUSY F. COLLET C.
BAILLEUX A. MONTAY G. BAUDRIN P. SALADIN B.
RAMEZ D. PREVOT V. SPOTO S. MOREAU G. COLOMBEL
L. FAILLON J. NATHIEZ V. RIFF C. PREUVOT R. HAMADI
A. DUMOULIN H. GOBERT J. THUILLET MP.

Etaient excusés : MULON M. GARNERONE L. DOLEZ C.
DESROUSSEAUX C. DE MULDER A.

Procurations respectives à : COLLET C. BAUDRIN P. RAMEZ
D. COLLET Ch. PREUVOT R.

Etaient absents non excusés : DEBIONNE M. DELANNOY JM.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 22/11/2016

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 10/11/2016

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a été sollicité par les services concours d'une administration qui souhaitait disposer en semaine de la salle des Sports pour organiser les épreuves écrites d'un concours ou examen de la fonction publique d'Etat.

Il propose donc au Conseil Municipal de déterminer un tarif de location à la journée pour la location de cette salle communale pour l'organisation d'épreuves écrites de concours ou examens.

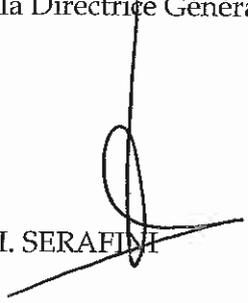
Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité du tarif suivant :

Location de la salle des Sports – prix à la journée 468,00 € à compter du 1^{er} janvier 2017

fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 23 novembre 2016

la Directrice Générale des Services,


I. SERAFINI

